

CLIMAPRESSE



CONTRAT DE CONSTRUCTION ET ERREURS JURIDIQUES :

MODE D'EMPLOI

GALA RECONNAISSANCE :
18 NOVEMBRE 2016

LE 40^e TOURNOI DE GOLF
DE LA RÉGION DE MONTRÉAL

LA CONTAMINATION FONGIQUE
DANS LES CONDUITS DE VENTILATION

UNE PUBLICATION
DE LA
CCTAF

Nouveau Cobra Tork : ancrage robuste pour brique, bloc et béton

La technologie **LA PLUS AVANCÉE** dans l'ancrage de béton

CobraTork[®]

AVANTAGES & BÉNÉFICES

- Dégagement efficace des débris
- Facile à enlever
- Tête surélevée pour une meilleure prise
- Filets avec encoches pour une meilleure découpe
- Design concave - augmente la force de rétention
- Réutilisable

COBRA

ANCHORS ► **FIXATIONS**

DISPONIBLE en 5/16", 3/8" & 1/2" de diamètre
et en longueurs de 2 1/4" à 4"

APPLICATIONS :

- Éléments fixés sur la fondation extérieure
- Mains courantes murales, etc.



Master

CLIMATISATION | RÉFRIGÉRATION
CHAUFFAGE | VENTILATION

LES SOCIÉTÉS
LES MIEUX
GÉRÉES

MAÎTRE DU CONFORT. EXPERT DES GRANDES MARQUES.
Pour plus d'informations, communiquez avec
l'un de nos représentants ou visitez-nous au master.ca.

MOT DU PRÉSIDENT

5 L'automne est à nos portes;
la Corporation montre ses couleurs

NOUVELLES DE LA CETAF

- 6** 40^e Tournoi de golf de la région de Montréal
- 10** Le Gala Reconnaissance: 18 novembre 2016
- 14** Miser sur la formation
pour se démarquer du peloton

DOSSIERS TECHNIQUES

- 16** La contamination fongique
dans les conduits de ventilation
- 18** Deux approches pour réaliser
un premier pas avec le BIM

GESTION INTERNE

- 19** Pourquoi évaluer le rendement du personnel
est-il si important?
- 20** Les RVER : êtes-vous prêt ? (2^e partie)
- 22** BABILLARD

Le Groupe Master inc.....	2	JESS HVAC Ltée.....	17
Trane	4	Lussier Dale Parizeau.....	21
Énertrak.....	9	Wolseley.....	23
Maestro.....	12	Ref Plus.....	24
Mitsubishi	15		

COMITÉ EXÉCUTIF

Guillaume Le Prohon,
LeProhon inc. - Président
Michel Chagnon, Réfrigération Actair -
1^{er} Vice-président entrepreneur
Nadine Constantineau, Mistral Ventilation -
2^e Vice-présidente entrepreneur
Patrice Lavoie,
Pro Kontrol - Vice-président fournisseur
Simon L'Archevêque,
H.V.A.C inc - Secrétaire
Maxime Labrie, Pur Climat Contrôles -
Trésorier
Joël Grenier,
MC Ventilation - Président sortant
Claudette Carrier, Directrice générale

ADMINISTRATEURS

Gilles Archambault, Loue-Froid
François Bouchard, Saisons-Air
André Brassard, MECA Contrôle
Dominic Desrosiers, Groupe Master
Jean Déziel, Aircon Réfrigération
Martin Gendron, Climatisation Novatrix
Mike Nardolillo, Enviroair industries
Benoit Perreault, Névé Réfrigération
Sylvain Peterkin, Daikin
Claude Rivard, Réfrigération R & S

DIRECTRICE GÉNÉRALE ET ÉDITRICE

Claudette Carrier

RÉDACTION

Claudia Beaumier

PUBLICITÉ

Claudette Carrier

CONCEPTION ET RÉALISATION

Fleur de lysée design graphique
514 528-8618

ABONNEMENT

Membres CETAF : Gratuit
Non-membres CETAF : 50 \$ + taxes
Étudiants : 35 \$ + taxes

DOSSIERS TECHNIQUES

Connaissez-vous le radon ?

11



DOSSIER CENTRAL

Contrat de construction et erreurs juridiques:
mode d'emploi

12



COMITÉ EXÉCUTIF

Guillaume Le Prohon,
LeProhon inc. - Président
Michel Chagnon, Réfrigération Actair -
1^{er} Vice-président entrepreneur
Nadine Constantineau, Mistral Ventilation -
2^e Vice-présidente entrepreneur
Patrice Lavoie,
Pro Kontrol - Vice-président fournisseur
Simon L'Archevêque,
H.V.A.C inc - Secrétaire
Maxime Labrie, Pur Climat Contrôles -
Trésorier
Joël Grenier,
MC Ventilation - Président sortant
Claudette Carrier, Directrice générale

ADMINISTRATEURS

Gilles Archambault, Loue-Froid
François Bouchard, Saisons-Air
André Brassard, MECA Contrôle
Dominic Desrosiers, Groupe Master
Jean Déziel, Aircon Réfrigération
Martin Gendron, Climatisation Novatrix
Mike Nardolillo, Enviroair industries
Benoit Perreault, Névé Réfrigération
Sylvain Peterkin, Daikin
Claude Rivard, Réfrigération R & S

DIRECTRICE GÉNÉRALE ET ÉDITRICE

Claudette Carrier

RÉDACTION

Claudia Beaumier

PUBLICITÉ

Claudette Carrier

CONCEPTION ET RÉALISATION

Fleur de lysée design graphique
514 528-8618

ABONNEMENT

Membres CETAF : Gratuit
Non-membres CETAF : 50 \$ + taxes
Étudiants : 35 \$ + taxes

DROITS D'AUTEUR

Les articles sont publiés sous la
responsabilité exclusive de leur auteur.
Toute reproduction, traduction et
adaptation d'un article, même partielle,
doit faire l'objet d'une autorisation
écrite de la CETAF. La source devra être
mentionnée et un exemplaire du média
sera alors envoyé à la CETAF.

Le masculin est utilisé ici sans aucune
discrimination et uniquement pour faci-
liser la lecture des textes.

TIRAGE : 2 100

PARUTION : BIMESTRIELLE

(SIX NUMÉROS PAR ANNÉE)
CLIMAPRESSE est une revue technique et
professionnelle d'expression française publiée
par la Corporation des entreprises de traite-
ment de l'air et du froid (CETAF). Elle vise à
informer les membres de la CETAF, ainsi que
tous les professionnels de l'industrie du traite-
ment de l'air et du froid des secteurs com-
mercial, industriel, institutionnel et résidentiel.
Par l'échange d'informations, elle contribue à
l'avancement de l'industrie et à une protection
acquise des professionnels.

DÉPÔT LÉGAL
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 1198-1849

WHISPER



THERMOPOMPE BIBLOC DE SAMSUNG



**Contrôle
WiFi intégré**



Garantie 10 ans
pièces et compresseur

La thermopompe Whisper a été conçue pour fournir une efficacité redoutable.

Son design **triangulaire unique** propose une entrée plus large, ce qui permet d'aspirer une plus grande quantité d'air.

Une largeur de l'angle de sortie améliorée, combinée à un plus grand ventilateur, assurent que l'air traité est livré plus rapidement, en plus grande quantité et plus loin.

L'air ainsi traité atteint chaque coin de votre pièce, sans restriction. Jusqu'à **100 % de capacité en chauffage à -15°C.**

THERMOSTAT MURAL PROGRAMMABLE EN OPTION



TRANE
Centres de distribution

Longueuil
677, rue Giffard
Longueuil J4G 1Y3
Tél. : 450 670-0353

Laval
3424, Francis Hughes
Chomedey H7L 5A8
Tél. : 450 667-0179

Québec
850, boul. Pierre-Bertrand #310
Vanier G1M 3K8
Tél. : 418 622-5300

L'AUTOMNE EST À NOS PORTES; LA CORPORATION MONTRE SES COULEURS



Guillaume Le Prohon

Le 26 août dernier se tenait au Mont-Tremblant la 40^e édition de notre tournoi de golf de la grande région métropolitaine. Encore une fois cette année, l'événement fut un grand succès avec 328 golfeurs et près de 400 personnes présentes pour le souper. Nous pouvons être très fiers de la participation à ce « happening » annuel. Cet événement permet aux membres de la CETAF de se réunir et de réseauter tout en s'amusant. Fidèle à son habitude, notre plus grande partenaire Dame Nature était au rendez-vous au plus grand plaisir des convives réunis en cette belle journée. Un MERCI particulier aux organisateurs du tournoi ainsi qu'aux nombreux commanditaires de l'événement.

Dans un autre ordre d'idées, avec l'automne qui est à nos portes, le temps est venu de penser à la formation de notre main-d'œuvre. Une entreprise performante ne peut négliger la formation de son personnel pour se démarquer de la concurrence et atteindre, voire même surpasser, les attentes toujours grandissantes de notre clientèle. Nous avons à la CETAF une offre de perfectionnement professionnelle adaptée aux besoins de nos membres incluant de nouveaux cours pour les frigoristes, ferblantiers ainsi que notre toute dernière formation portant sur les contrats de construction et les erreurs juridiques. Je vous invite à prendre connaissance de notre programme de formations afin de bien planifier et réserver vos places.

De plus, nous tiendrons cet automne, soit le 18 novembre prochain, le Gala Reconnaissance de la CETAF. Je tiens donc à vous rappeler que vous avez jusqu'au 30 septembre prochain pour nous suggérer des candidats aux Prix Reconnaissance 2016 sous l'une des trois catégories, soit Bâtisseur, Hommage et Personnalité. Les lauréats seront dévoilés au cours du gala qui se tiendra de nouveau cette année au magnifique Club de Golf Le Mirage.

Je vous invite finalement à prendre connaissance du compte rendu des activités de la CETAF contenu dans l'envoi par courriel de renouvellement de votre cotisation 2016-2017. Ce document vous présente l'importance de votre soutien pour que la Corporation continue de défendre vos intérêts dans le cadre des différents dossiers qu'elle porte. ▸

Guillaume Le Prohon
Président



Ne sois pas frileux, ose la formation !

Programme de formation - Automne 2016

Nouvelles formations d'analyse et de fonctionnement des:

Circuits de contrôle de climatisation / réfrigération

Systèmes de ventilation

Circuits frigorifiques

Et plusieurs autres

La formation permet de développer les compétences du personnel et d'augmenter la productivité tout en maintenant à jour les connaissances nécessaires pour faire le travail.

À la suite de consultations auprès de nos membres, les nouvelles formations ont été conçues dans le but de développer l'esprit d'analyse chez le personnel. Comment poser le bon diagnostic ?

Pour en savoir davantage ou encore pour vous inscrire, consultez le site Internet de la CETAF [www.cetaf.qc.ca] ou communiquez avec nous au 514-735-1131 ou le 1-866-402-3823

UNE 40^e ÉDITION SOUS LE SIGNE DE LA CÉ



NOUVELLES DE LA CETAF

Par Claudin Beaumier

C'est le vendredi 26 août dernier, que la CETAF tenait son 40e tournoi de golf pour la grande région métropolitaine. Encore une fois, un nombre impressionnant de joueurs s'est disputé les grands honneurs. En effet, la horde de golfeurs s'est dirigé sur le vert tôt en matinée accompagnée (au plus grand bonheur des organisateurs) d'une température idéale. L'événement s'est ensuite métamorphosé en fin de journée, permettant aux presque 400 convives de troquer bermudas et polos pour une tenue de soirée décontractée. La combinaison parfaite pour venir célébrer cette édition anniversaire autour d'un savoureux banquet directement au Fairmont Tremblant.



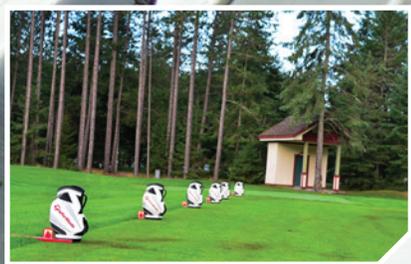
MERCI AUX COMMANDITAIRES

- APCHQ
- BITZER CANADA
- BSDQ
- CALIBRAIR INC.
- COMPAGNIE JESS LTÉE
- DESCAIR
- EMERSON CLIMATE TECHNOLOGIES
- ENERSOL INC.
- ENERTRAK INC.
- ENGINEERED AIR
- ENVIROAIR INDUSTRIES
- FAIRMONT LE MANOIR TREMBLANT

- FANTECH LTÉE
- GAZ MÉTRO
- GRENIER CHEVROLET BUICK GMC AUTOMOBILE
- KEEPRIE RÉFRIGÉRATION
- LE GROUPE MASTER INC.
- LES ATELIERS FABTECH INC.
- LES ENTREPRISES ÉLECTRIQUES L.M.
- LUSSIER DALE PARIZEAU
- MAESTRO TECHNOLOGIES
- LOUE-FROID INC.
- PATRICE LÉVESQUE ING.

- PRO KONTROL
- R.G. TECHNILAB
- REFPLUS INC.
- SCI MONTRÉAL
- STATION MONT-TREMBLANT
- STELPRO DESIGN
- THERMOLEC LTÉE
- TRANE
- TROLEC INC.
- VÄNEE
- WOLSELEY CVAC/R

CÉLÉBRATION !



LES GAGNANTS :

Meilleur quatuor :

Fred Ricciardelli
Francis Quinn
André Bourelle
Justin Archambault

PARCOURS LE DIABLE

Balle la plus longue (Trou n°2)

Offert par Fantech
Éric Julien

Balle la plus longue (Trou n°5)

Offert par l'APCHQ
Sylvain Colette

Balle la plus près du trou (Trou n°6)

Offert par VanEE
Marco Rafaelle

Balle la plus près du trou (Trou n°8)

Offert par Calibrar
Alain Milot

Balle la plus près du trou (Trou n°12)

Offert par Engineered Air
Alexandre Bigras

CONCOURS : BATTEZ LE PRO

Offert par Descair
François Carrier

PARCOURS LE GÉANT

Balle la plus près du trou (Trou n°6)

Offert par Calibrar
Pierre Trudel

Balle la plus près du trou (Trou n°13)

Offert par Bitzer Canada
Johanne Lecavalier

Balle la plus longue (Trou n°15)

Offert par l'APCHQ
Sébastien Dupont

Balle la plus près du trou (Trou n°16)

Offert par Maestro Technologies
Patrice Cadieux

Balle la plus longue (Trou n°17)

Offert par Stelpro Design
Jason Fitzgerald

CONCOURS : BATTEZ LE PRO

Offert par Enertrak
Claude Carrier

AUTRES PRIX

Carte cadeau SAQ : Yves Filiatraut
Ensemble cadeau Gaz Métro : André Hébert
Partie de golf (1) : Pierre Limoges
Partie de golf (2) : Marc-André Fournier
Une nuitée au Fairmont Tremblant :
Alain Courville
Voyage offert par le Groupe Master:
Denis Boutin

MERCI AUX BÉNÉVOLES

Gilles Archambault (Loue-Froid inc.)
François Bouchard (Saisons-Air inc.)
Nadine Constantineau (Mistral Ventilation inc.)
Joël Grenier (Mc Ventilation)
Luc Larivière (Le Groupe Master inc.)
Patrice Lavoie (Pro Kontrol)
Guillaume Le Prohon (Leprohon)
Benôit Perreault (Névé réfrigération inc.)
Sylvain Peterkin (Daikin)



Le temps est venu d'être

SMARTD

REFROIDISSEURS | CHILLERS

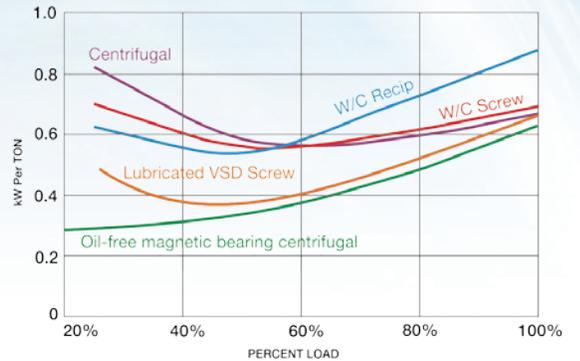
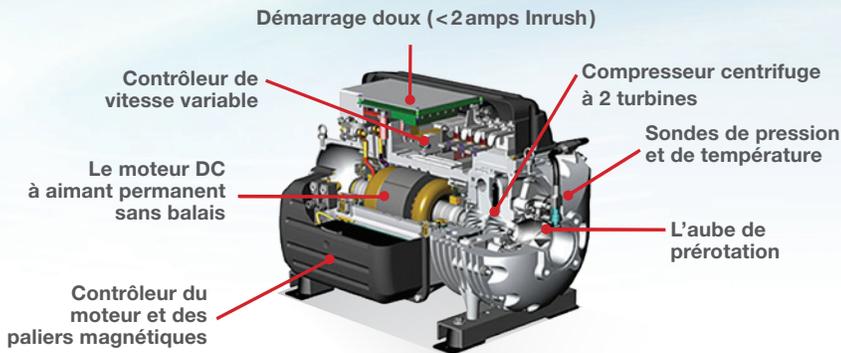


Refroidi à l'eau jusqu'à 1250 TR

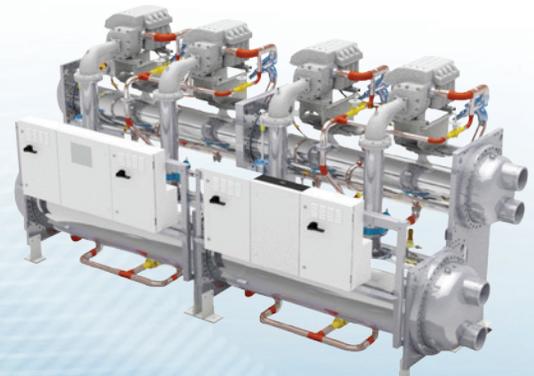


Compact refroidi à l'air de 110 à 450 TR

Le Compresseur Turbocor SMARTD



Modulaire refroidi à l'eau de 60 à 147 TR par module



Refroidisseurs 200 à 600 TR
"Split Chiller"



1 800 896-0797

GALA RECONNAISSANCE 2016 : LE 18 NOVEMBRE

 NOUVELLES DE LA CETAF

Par Claudia Beaumier

Le Gala Reconnaissance 2016 aura lieu le 18 novembre prochain au Club de Golf Le Mirage à Terrebonne. Le processus de sélection, auquel les membres ont participé activement, a pris fin le 30 septembre dernier. Le comité de sélection a commencé l'étude des noms proposés pour déterminer qui seront les trois gagnants de cette toute nouvelle édition. Si l'on en juge par la quantité de propositions, nombreux seront les membres qui voudront venir rendre hommage au trio de lauréats nommés et ainsi partager une soirée qui s'annonce encore une fois mémorable.

Le Gala Reconnaissance souligne annuellement les contributions exceptionnelles de trois des membres de la CETAF. On y remet trois catégories de prix qui rendent hommage à ces personnes remarquables pour leurs mérites professionnels, leur leadership et leur implication dans l'industrie du CVAC ou auprès de la CETAF. Ces distinctions sont l'expression de la vision des membres sur leur industrie et des personnes qui s'y démarquent. Cette reconnaissance est d'autant plus empreinte de signification que la participation des membres à la sélection des lauréats a été importante.

Trois prix distincts

Les prix Reconnaissance de la CETAF sont accordés selon différentes perspectives qui caractérisent l'activité professionnelle et corporative des membres.

Le prix **Bâtisseur** récompense un chef d'entreprise qui, par son leadership et ses

réalisations (création et gestion d'entreprises), a enrichi le patrimoine industriel québécois que ce soit à l'échelle du Québec ou de sa région.

Le prix **Hommage** souligne la carrière d'un membre de l'industrie dont les contributions générales ou le parcours exemplaire ont marqué de façon permanente et continue l'histoire et le développement de l'industrie du CVAC ou plus particulièrement de la CETAF.

Le prix **Personnalité** reconnaît le mérite d'un membre qui s'est distingué par ses qualités personnelles, par son engagement, son dévouement ou sa résilience face à des situations difficiles, et dont l'exemplarité a pu influencer sur son environnement professionnel.

Les précédents lauréats

Dans leur courte histoire, les Prix Reconnaissance ont déjà couronné douze

lauréats. Rappelons que l'an dernier, la Corporation célébrait la 5^e édition du Gala. Ce sont donc messieurs Pierre Martin et Marc Bergeron (Pro Kontrol) qui sont repartis avec la statuette du prix Bâtisseur, tandis que le prix Hommage a été remis à Roger Brideau (Le Groupe Master). La distribution des grands honneurs s'est conclue par l'attribution du prix Personnalité à Robert Thivierge (Mécanicair).

Un événement exceptionnel

Le Gala Reconnaissance 2016 sera à la hauteur de ce qu'il célèbre : l'excellence dans notre industrie. Les organisateurs réitérent l'expérience de l'édition précédente en optant de nouveau pour le cadre magnifique qu'offre la très belle salle de réception du Club de Golf Le Mirage à Terrebonne. Le site est enchanteur et l'accueil qui sera réservé à nos membres saura sûrement plaire à tous.

Le Gala et les Prix Reconnaissance sont organisés par le Comité des événements spéciaux de la CETAF : Gilles Archambault, François Bouchard, Nadine Constantineau, Joël Grenier, Luc Larivière, Patrice Lavoie, Benoit Perreault et Sylvain Peterkin.

Si les Prix Reconnaissance rendent d'abord hommage à des personnes distinctes pour leur mérite et leurs accomplissements, ils sont également la célébration de notre Corporation et de ses membres. C'est un rendez-vous à ne pas manquer! ▶



GALA Reconnaissance

Prenez crayon et agenda, car le marathon du temps des fêtes arrive à grands pas et le Gala Reconnaissance de la CETAF est maintenant un incontournable de l'industrie. Vous ne voulez pas manquer la chance de célébrer en compagnie de vos pairs! Cette 6^e édition saura certainement être à la hauteur de vos attentes.

Les organisateurs vous proposent :

- ▶ Un voyage dans le temps avec le groupe de musique **Famous live band** qui passera en rétrospective tous les classiques des dernières décennies jusqu'à aujourd'hui.
- ▶ Un voyage hilarant dans l'univers de l'humoriste français le plus sympathique en ville, **Jérémy Demay**.

RÉSERVEZ DÈS MAINTENANT SUR NOTRE SITE INTERNET
WWW.CETAF.QC.CA



CONNAISSEZ-VOUS LES RISQUES DU RADON

 DOSSIERS TECHNIQUES

Par Santé Canada

Le radon est un gaz radioactif qui provient de la désintégration naturelle de l'uranium présent dans le sol et les pierres. Il est invisible, inodore et insipide (sans goût). Quand le radon présent dans le sol est libéré dans l'air extérieur, il se dilue et n'est pas préoccupant. Toutefois, dans un espace clos comme une habitation, des concentrations élevées de radon peuvent parfois s'accumuler et devenir un risque pour votre santé et la santé des membres de votre famille.

Des études révèlent qu'il s'agit de la deuxième cause de cancer du poumon après le tabagisme. Santé Canada estime que 16 % des cas de cancer du poumon chez les Canadiens peuvent être attribuables au radon.

Le radon est présent dans tous les immeubles et les habitations, mais la question est en quelle concentration? La bonne nouvelle, c'est qu'une fois que le test a été fait dans une habitation, il est relativement facile de réduire les concentrations de radon.

Il existe de nombreuses façons de réduire les concentrations de radon chez vous, mais l'un des plus communs est l'installation d'un système de dépressurisation du sol actif, où



Les scientifiques de Santé Canada Renato Falcomer et Steven Reid installent des appareils de mesure du radon en continu près d'un orifice d'évent dans le contexte d'une étude sur le terrain à Ottawa (Ontario).

un tuyau et un ventilateur d'extraction sont utilisés pour dissiper le gaz afin d'éviter qu'il s'accumule dans la maison.

Les scientifiques Mathieu Brossard, Renato Falcomer et Jeff Whyte de

Santé Canada étaient curieux de savoir si le climat froid du Canada avait une incidence sur ces systèmes, qui consistent habituellement en un tuyau qui part de sous le sous-sol, traverse la maison et sort par le toit.

En 2009, des mesures du radon prises près de Maniwaki (Québec) dans la réserve de la Première Nation des Anishinabeg de Kitigan Zibi ont montré que les concentrations de radon dépassaient les seuils des Lignes directrices sur le radon du Canada dans près de la moitié des habitations.

Quand Santé Canada et Affaires autochtones et du Nord Canada ont travaillé avec la communauté de Kitigan Zibi, les chercheurs ont pu mettre à l'essai diverses positions pour le ventilateur et l'évacuation, notamment des systèmes au-dessus du toit et des systèmes de mur latéral. Puisque le système de mur latéral est plus abordable et plus facile à installer, les chercheurs voulaient voir s'il pouvait être aussi efficace que le système habituel pour réduire les concentrations de radon. Ils voulaient aussi voir quel système pourrait résister aux possibles accumulations de neige et de glace pendant nos longs et froids hivers canadiens.

Comme publié dans *HealthPhysics* en février 2015 (en anglais seulement), les résultats de la communauté des Anishinabeg de Kitigan Zibi ont montré que l'évacuation par mur latéral avec ventilateur à l'intérieur était aussi efficace pour réduire les concentrations de radon que l'évacuation au-dessus du toit et que ce système avait de plus l'avantage d'être moins vulnérable à l'accumulation de glace, d'être moins cher à

installer et d'employer une configuration de tuyau moins envahissante que le système au-dessus du toit.

Santé Canada inclut maintenant cette information dans son guide d'atténuation. Il est aussi envisagé d'inclure l'information dans les normes nationales relatives au radon pour les constructions neuves et existantes, dont l'élaboration est en cours.

Santé Canada a poursuivi des recherches sur le radon en collaboration avec des scientifiques du Bureau de la radioprotection qui a récemment mené une étude sur le terrain afin de mesurer les concentrations

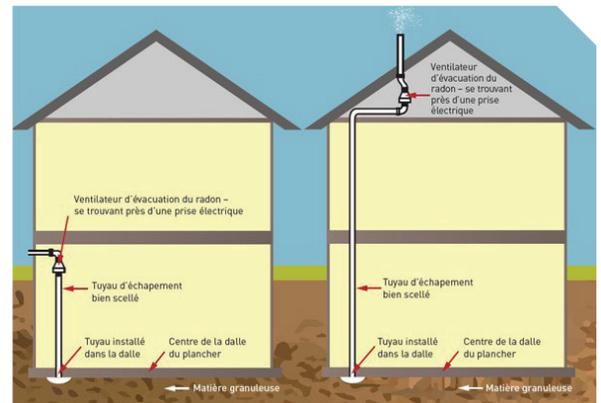


Illustration de deux différents systèmes de dépressurisation pour la réduction des concentrations de radon. À gauche, un système de mur latéral; à droite, un système au-dessus du toit.

de radon dans environ 50 maisons situées dans la région d'OttawaGatineau. Toutes les maisons ont été dotées d'un système de réduction du radon muni de ventilateurs assemblés à l'intérieur et d'un évent latéral. Ces maisons présentent maintenant des concentrations inférieures aux Lignes directrices. La réduction moyenne du radon de 90,7 % confirme l'efficacité du système de paroi latérale. Les résultats de cette étude seront affichés sous forme de résumé sur le site Web de Santé Canada au cours des prochains mois.

Le coût des mesures correctives standard, généralement effectuées par un entrepreneur, s'élèveront entre 1 500 \$ - 3 000 \$.

Alors maintenant que s'amorce la période la plus froide de l'année, il est temps pour vous d'acheter un test et de découvrir si VOUS avez du radon chez vous! ▽

CONTRAT DE CONSTRUCTION ET ERREURS MODE D'EMPLOI

 DOSSIER CENTRAL

Par Claudia Beaumier

La saison estivale représente pour plusieurs la période la plus occupée de l'année. L'arrivée de mois de septembre est aussi synonyme de ralentissement et d'actualisation. Selon Me Bruno Marcoux, avocat en droit de la construction, une mise à jour très rentable pour l'entreprise est de mieux comprendre les aspects légaux des projets de construction.

L'idée de base

L'avocat, ayant à son actif plus de 20 ans d'expérience, croit que les nombreuses étapes d'un contrat de construction augmentent substantiellement les chances de se fourvoyer et ultimement d'en payer le prix. C'est pourquoi il a mis sur pied une formation visant à outiller au maximum tous les paliers d'une entreprise qui touchent à un projet de construction. La constatation d'un certain clivage entre les différents secteurs d'activité d'une entreprise selon leur expertise relativement à ces projets a motivé l'avocat à passer aux actes et offrir cette solution.

L'idée de base, c'est de rassembler dans une même salle les personnes qui s'occupent des soumissions, ceux qui signent des contrats, les chargés de projets et l'administration. Ce qui donne un portrait sur 360 degrés de l'organisation au sujet de ce processus crucial. Me Marcoux ajoute d'ailleurs : « Nous savons que peu d'entreprises prennent le temps de lire tous les documents d'appel d'offres (cahier des charges général, cahier des charges particulières, etc.) avant de soumissionner. Il arrive fréquemment que ces documents contiennent des clauses pouvant avoir des incidences importantes sur le prix de la soumission ou l'exécution

du contrat. On ne peut pas les forcer à lire tous les documents des appels d'offres qui contiennent parfois jusqu'à 200 pages, mais on peut certainement pointer les principaux éléments pour leur permettre d'éviter des problèmes. »

Concrètement

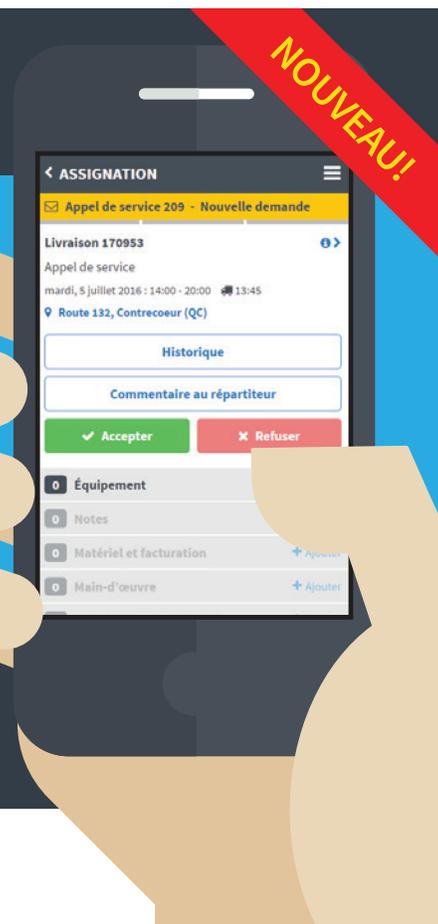
La formation s'attarde sur les principales erreurs que l'on voit au fil du temps pour un projet de construction, de l'appel d'offres et jusqu'au paiement final. Guillaume LeProhon, président de la CETAF, a d'ailleurs suivi avec ses employés le cours en question. « Lorsque j'ai sollicité les services de Me Marcoux, il a monté la formation sur mesure pour mon organisation. Mes employés et moi-même avons beaucoup apprécié le contenu concret qui est définitivement adapté à la réalité d'un entrepreneur au quotidien », ajoute-t-il. L'objectif est d'expliquer de quelle façon il est possible de prévenir les situations malencontreuses dues à un manque de connaissances juridiques. Me Marcoux précise : « Je ne suis

maestro* MOBILE

Restez branchés en tout temps avec la
**répartition des appels de service en
temps réel et l'option de géolocalisation!**



Communiquer | Collaborer | Contrôler
Augmentez l'efficacité de votre organisation!



JURIDIQUES :



risque de devoir effectuer ces travaux pour le même prix que celui de sa soumission.

Une perte de temps?

Pour l'entrepreneur qui est inquiet de perdre du temps par le biais de la formation, il est primordial de se demander si l'objectif est de fonctionner au volume et d'oublier quelques éléments au passage ou de soumissionner sur moins de projets, mais de mieux les faire et de les gagner. Ce à quoi Me Marcoux répond qu'il y a deux façons de voir les choses :

pas là pour confronter les gens avec des problèmes sans fournir la solution. Je vais toujours donner la recette claire et simple pour répondre aux besoins et interrogations de l'entreprise. »

Des questions comme :

- La lettre d'adjudication est-elle conforme?
- Que se passe-t-il si je suis le plus bas soumissionnaire et qu'ils octroient le contrat à un autre?
- J'ai fait une erreur dans ma soumission et je suis coincé, est-ce qu'il y a moyen de m'en sortir?

L'appel d'offres :

Prenons comme exemple une personne qui écrit une information « X » ou qui oublie un papier « Y ». Me Marcoux présente les répercussions que cette décision peut engendrer : par exemple, devenir non-conforme et même s'il s'agit du plus bas soumissionnaire, le contrat est perdu.

À la signature du contrat :

Il arrive fréquemment que la personne qui signe le contrat ne porte pas attention aux plans mentionnés. Plusieurs entrepreneurs généraux indiquent dans leurs contrats les plans pour construction, alors que la soumission était basée sur les plans pour soumission. Si les plans pour construction incluent des travaux plus importants que les plans pour soumission, le sous-traitant

1 « Vous pouvez décider comme entrepreneur que, oui votre temps est précieux, oui c'est important de soumissionner, oui c'est important de "sortir des jobs" et oui c'est important d'aller sur des chantiers. Pour ma part, je pose toujours la question suivante : Par exemple, si votre entreprise perd 50 000 \$ sur un projet, combien de centaines de milliers de dollars de contrats avez-vous besoin pour couvrir cette perte? Tôt ou tard, les entrepreneurs finissent tous inévitablement par vivre un échec difficile, c'est malheureusement une question de temps. Alors, quel est le plan? On attend d'avoir un échec, un dossier sens dessus dessous et c'est à ce moment que l'on a recours à un avocat pour lui demander de faire des miracles. Souvent, ça coûte des fortunes, le résultat est décevant et le client est peu satisfait, etc. »

2 « J'ai la conviction que les coûts engendrés pour rassembler ses employés pendant trois heures dans une salle à son propre bureau (considérant que je me déplace en entreprise) pour expliquer la manière dont un projet de construction doit fonctionner, comment arrimer les différentes étapes, etc. est minime en comparaison aux frais qui peuvent d'écouler d'une erreur. Je dis souvent aux gens; dans le domaine de la construction, quand tu ne t'équipes pas pour être capable de faire des analyses de contrats adéquatement, c'est l'équivalent de faire Québec-Montréal à 160 km/h en se disant : "Ce n'est pas

Me Bruno Marcoux

Détenteur d'un baccalauréat en droit de l'Université McGill et membre du Barreau du Québec depuis 1992, il détient également un baccalauréat en science politique de l'Université Laval depuis 1988. Fort d'une expérience de plus d'une vingtaine d'années dans le droit de la construction – droit immobilier, Me Bruno Marcoux pratique, depuis 2015, au sein de l'équipe de BMA Avocats inc. Son expertise

auprès de la clientèle de sous-traitants dans le domaine de la construction lui a permis de développer des services spécialisés pour ce secteur de pointe. Me Marcoux a ainsi conçu des conférences afin d'informer les sous-traitants dans le domaine de la construction des problèmes auxquels ils peuvent être confrontés. À l'écoute des besoins de sa clientèle, Me Marcoux a développé une approche axée sur la prévention des litiges. Il assiste ses clients dans les différents aspects d'un projet de construction : analyse des appels d'offres, validité des soumissions, vérification et négociation des contrats, assistance dans la préparation des réclamations pour travaux supplémentaires et coûts d'impact, perception de comptes et hypothèques légales. Me Marcoux présente régulièrement des conférences aux membres de la Corporation des maîtres électriciens du Québec, de la Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec, de la Corporation des entreprises de traitement de l'air et du froid et de l'Association d'isolation du Québec afin de les sensibiliser aux différents dangers qu'ils peuvent rencontrer dans le cadre de la réalisation d'un projet de construction.



compliqué, je sais où sont les policiers". Un moment donné, il y a une patrouille qui ne sera pas stationnée au même endroit et tu te feras prendre. »

Me Bruno Marcoux croit fermement qu'il y a un besoin dans l'industrie de connaître l'aspect l'égal de son secteur d'activité. Au final, ce perfectionnement met à la portée des sous-traitants la possibilité de sauver temps et argent tout en collaborant efficacement avec les membres de son organisation.

Cette nouvelle formation en entreprise qu'offre la CETAF est offerte dès maintenant. Communiquez avec la corporation pour obtenir plus de renseignements. ▽

MISER SUR LA FORMATION POUR SE DÉMARQUER DU PELOTON

 NOUVELLES DE LA CETAF

Par Claudia Beaumier

L'automne est à nos portes, la rentrée est vivement amorcée puis soudainement on s'aperçoit que tout va plus rapidement. Tout un chacun est sollicité par une foule d'offres pour mieux s'outiller et affronter la dernière étape de l'année. Même si pour plusieurs le calendrier scolaire est chose du passé, celui des formations professionnelles pour sa part reste toujours autant d'actualité. Comme employeur ou travailleur, le choix d'entreprendre la voie du perfectionnement ne semble pas toujours rentable en matière de temps ou d'argent, mais est-ce vraiment le cas?

D'abord, pour répondre théoriquement à la question, les écrits scientifiques donnent une réponse affirmative. En effet, les résultats démontrent une relation de cause à effet entre la variable « investissement dans l'apprentissage en milieu de travail » et la variable « performance organisationnelle » : les résultats financiers d'une organisation augmentent à mesure que cette dernière investit dans l'apprentissage de son personnel (Chochard, 2014).

Ensuite, il est vrai que la littérature représente une référence crédible, mais celle-ci peut parfois ne pas refléter la réalité directement sur le terrain. Étant donné qu'une portion de la mission de la CETAF est de s'assurer que l'installation des appareils les plus performants soit faite par des entrepreneurs qualifiés, détenteurs des licences appropriées, la corporation est fière d'offrir, encore une fois cette année, un programme varié de formations. Les professionnels de l'industrie ont le choix parmi une quinzaine de cours créés à l'aide d'experts (voir le tableau ci-dessous) et surtout adaptés à la demande. Soulignons notamment l'ajout de la toute nouvelle formation en entreprise qui s'intitule : **comment éviter les erreurs juridiques les plus fréquentes** (pour plus de renseignements, consultez l'article aux pages 12-13 de ce présent numéro).

Consultez notre site internet (www.cetaf.qc.ca/formations-cetaf) ou communiquez avec la responsable du programme, Geneviève Huot, pour plus de détails sur le contenu de chacun des cours.

Membres et experts se prononcent...

« Mon collègue et moi avons suivi la formation *analyse de fonctionnement de circuits frigorifiques* au printemps dernier. On tient souvent pour acquises les notions de base, mais c'est vraiment bénéfique d'y revenir. L'industrie bouge tellement vite qu'il faut non seulement maîtriser la base, mais il faut surtout parfaire ses connaissances. Nous avons aimé l'approche et la passion du formateur Patrick Céré qui a bien compris notre réalité. Je dois dire que nous sommes partis de loin et nous avons beaucoup évolué

durant les deux jours de perfectionnement. »
Benoît Montpetit, Thermo-Stat inc.

« Les dirigeants ne réalisent pas toujours que c'est l'employé qui représente le nom de la compagnie directement sur le terrain. Je peux vous dire avec certitude que les entreprises qui ont de bons techniciens bien formés conservent davantage leurs clients que l'inverse ». *Hubert Dumont, formateur*

« Tout bouge tellement vite, oui la base reste la base, mais pour être capable de se démarquer, il faut viser d'être le meilleur et c'est là que la formation est un atout ». *Claude Grégoire, formateur*

« Quand tu apprends ton emploi, tu es apprenti, donc tu as un compagnon avec toi qui va te montrer le métier. Si ce compagnon a des méthodes de travail ordinaires, tu vas répéter les mêmes erreurs. À ce moment, il est bon que l'information théorique vienne de l'extérieur pour venir appuyer le côté technique du métier ». *Patrice Lévesque, ing, Novamech* ▽

Programme de formation 2016-2017 de la CETAF

1	Analyse de fonctionnement de circuits de contrôle de réfrigération	2	Analyse de fonctionnement de circuits frigorifiques	3	Analyse de fonctionnement de systèmes de traitement d'air
4	Analyse de fonctionnement de systèmes de ventilation	5	Conception et installation d'un syst. de ventilation rés. autonome et exigences techniques novoclimat 2.0 – mtl	6	Conception et installation d'un syst. de ventilation rés. centralisé et exigences techniques novoclimat 2.0 – mtl
7	Brasage	8	Contrôle des cfc/hcfc/hfc	9	Contrôle et régulation des circuits de réfrigération
10	Estimation de projets en mécanique du bâtiment	11	Initiation à la ventilation et au traitement de l'air dans les bâtiments	12	Initiation au fonctionnement des systèmes de réfrigération
13	Intervention sur les systèmes de réfrigération à l'ammoniac	14	Lecture et interprétation de plans et devis	15	Transport des matières dangereuses
16	Comment éviter les erreurs juridiques les plus fréquentes				

CONÇUE POUR VOTRE CONFORT

MITSUBISHI
ELECTRIC



Débit vers le haut et vers le bas

CHAUFFE
JUSQU'À
-25 °C
HYPER HEAT

*Inclut une tolérance qui permet aux unités typiques de fonctionner en mode de chauffage jusqu'à -27 °C, selon les conditions.

MITSUBISHI
ELECTRIC
Changes for the Better

InfoSerieM.ca

Mr. SLIM

Série M | MFZ-KJ

- Offerte en 4 capacités, toutes sont homologuées ENERGY STAR®
- Cote SEER jusqu'à 28,2, soit la plus élevée de l'industrie, cotes EER jusqu'à 15,8 et HSPF jusqu'à 13,0
- Capacité de 2 300 à 29 000 Btu/h

NOUVEAU **10 ANS**
PIÈCES ET COMPRESSEUR
GARANTIE

Lorsqu'installé par un technicien en CVCA agréé (chauffage, ventilation et climatisation de l'air).

Distributeur exclusif
ENERTRAK inc.
1-800-896-0797



Le chef de file en matière d'innovation propose maintenant sa toute nouvelle unité console. Cette unité moderne et élégante, qui reprend la technologie Hyper-Heat, offre une performance de chauffage optimale pour affronter les hivers canadiens. Maintenant disponible en combinaison simple ou multiple, sa haute efficacité énergétique et son fonctionnement ultra silencieux en font la solution idéale pour votre prochain projet de rénovation.

LA CONTAMINATION FONGIQUE DANS LES CONDUITS DE VENTILATION

 DOSSIERS TECHNIQUES

Christian L. Jacob, M.Sc., Mcb.A
Microbiologiste en chef – Lab'EauAirSol

Les moisissures sont un groupe de champignons microscopiques spécialisé dans la dégradation de la matière organique en des composantes plus simples. Ce sont, en quelque sorte, des recycleurs naturels. Néanmoins, de par la nature des matériaux de construction utilisés (souvent dérivés du bois) et en présence d'une quantité d'humidité suffisante, les moisissures n'ont aucune difficulté à proliférer dans nos bâtiments. Le dépôt de matières organiques sous forme de fragments de peaux, de pollen ou autres constituants de la poussière domestique sur des surfaces inertes tels que le béton, le métal ou les isolants à base de fibres de verre peut également être suffisant pour soutenir la croissance fongique.

Sachant que l'on dénombre dans l'air extérieur plusieurs milliers, voire plusieurs dizaines de milliers de spores par mètre cube selon la localisation et les conditions météorologiques, on pourrait penser que la prolifération fongique à l'intérieur d'un bâtiment ne devrait poser aucun problème de santé particulier. Cependant, les études sur le sujet tendent à démontrer qu'en plus du nombre total de particules fongiques, la

relation cause à effet de la présence de moisissures et de problèmes de santé tels que la rhinite allergique ou l'asthme demeure complexe. Toutefois, il est globalement reconnu que la présence d'une quantité excessive de particules fongiques dans l'air intérieur peut entraîner des problèmes respiratoires chez les individus sensibles. L'importance des symptômes est en fonction de la susceptibilité de chaque individu, de la quantité et de la taille des particules fongiques ainsi que de leur nature.

En permettant l'admission d'air neuf, la ventilation joue un rôle central dans le contrôle de plusieurs paramètres de la qualité de l'air intérieur, dont la concentration de CO₂, de composés organiques volatils ainsi que des bioaérosols tels que les moisissures, levures

et bactéries. Les systèmes de ventilation peuvent cependant aussi être une source de problème lorsque mal entretenus ou mal conçus. Étant un élément central, la

prolifération fongique dans un système de ventilation peut potentiellement causer des problèmes de qualité d'air généralisés à l'entièreté du bâtiment. Il est également capital de protéger le système durant tous travaux générant de la poussière de façon significative, surtout s'il s'agit de travaux de décontamination fongique ou d'enlèvement d'amiante.

La propreté d'un système de ventilation peut être déterminée par plusieurs méthodes. L'inspection visuelle demeure toutefois incontournable. L'article 104 du règlement sur la santé-sécurité au travail (c. S-2.1, r.19.01) précise que : « *tout système de ventilation mécanique doit être inspecté et réglé au moins une fois par année, et les filtres entretenus ou remplacés au besoin* ».

Au-delà des inspections visuelles, la majorité des méthodes d'évaluation de la propreté des systèmes de ventilation peuvent être divisées en deux types, soit les méthodes ayant pour but de quantifier l'accumulation de poussières et celles visant à quantifier les micro-organismes présents dans les conduits. Par exemple, la méthode NADCA (National Air Duct Cleaners Association) de quantification de la poussière consiste à recueillir un échantillon de poussière sur une surface totale de 100 cm² à l'aide d'une cassette munie d'un filtre prépesé ayant des pores de 0.8µm. On détermine ensuite le poids de la poussière récupérée et on considère qu'un conduit doit être nettoyé si le niveau d'empoussièrement est supérieur à la norme établie. Au Québec, l'IRSST (Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en Sécurité du travail) propose une méthode similaire avec un dispositif d'échantillonnage amélioré limitant la perte de poussière lors des manipulations.

En ce qui a trait à la quantification de la charge fongique dans les conduits de ventilations, différentes options sont disponibles. Dans le cas où un échantillonnage fongique est requis, l'IRSST suggère un échantillonnage d'air à l'aide d'un impacteur Anderson (ou version modifiée N-6) tel que décrit dans leur méthode normalisée (Méthode IRSST 264). La méthode consiste à impacter les



Gros plan sur une colonie d'*Aspergillus niger* (en noir) et de *Penicillium sp.* (en vert), deux moisissures communes de l'air intérieur.

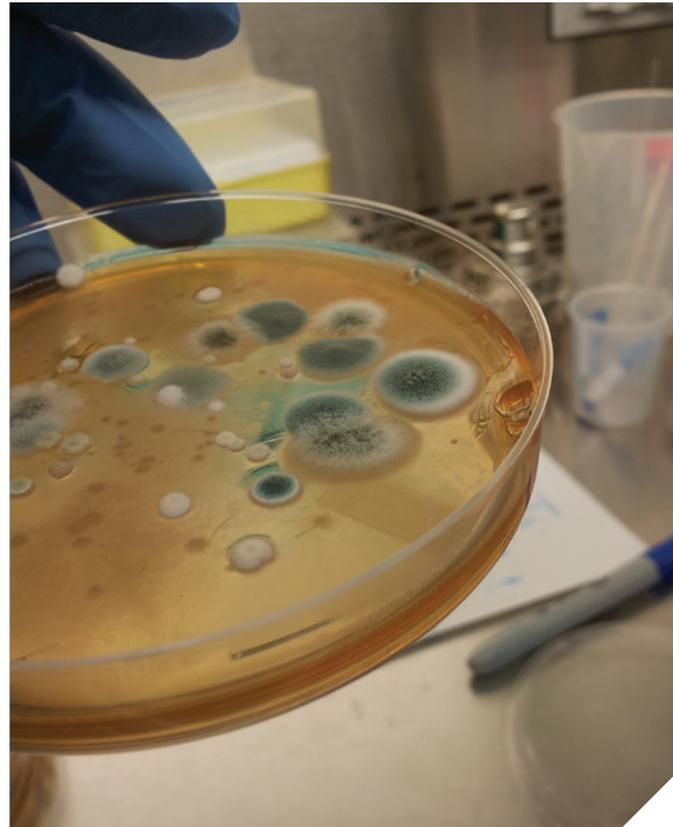
diversité et le type de spores auquel nous sommes exposés sont aussi reliés à l'apparition de symptômes associés à des troubles de type allergique.

spores contenues dans l'air sur un milieu nutritif gélosé. Le milieu de culture est ensuite simplement incubé 7 jours à 25°C puis les colonies fongiques sont dénombrées et identifiées.

En échantillonnant et en comparant l'air sortant du système de ventilation à celle de la prise d'air extérieur, on établit si une source de contamination dans le système semble présente. Certaines espèces de moisissures sont aussi de bons marqueurs de présence de taux élevé d'humidité. Par exemple, la présence de *Chaetomium globosum* ou *Stachybotrys chartarum*, deux espèces rarement rencontrées dans l'air extérieur, nécessitant des taux d'humidité relative supérieurs à 90% et n'étant pas facilement aéroportées, suggère qu'il y ait prolifération fongique à l'intérieur du bâtiment.

Une autre approche consiste en un prélèvement de poussière de façon similaire à celle décrite précédemment. La poussière est ensuite diluée puis étalée sur des géloses nutritives. Après incubation, on dénombre et identifie les contaminants. La charge fongique peut être rapportée par unité de surface (m²) et/ou par gramme de poussière.

Il n'existe aucune norme en Amérique du Nord reliée à l'exposition aux bioaérosols. Toutefois, les problèmes reliés aux moisissures dans les bâtiments sont fréquents et un bon programme d'inspection et de maintien des systèmes de ventilations qui prennent en compte de limiter la production et/ou la dispersion des bioaérosols représente un outil de prévention incontournable. ▸



Gélose nutritive contenant plusieurs colonies de moisissures provenant d'un échantillon de poussière.

jesshvac.com

Depuis 1958

JESS
HVAC

Nouveaux produits en exclusivité

Nous sommes fiers de joindre Tamco, Cometal et Magic Aire comme partenaires exclusifs à nos gammes de produits.

TAMCO



Volets

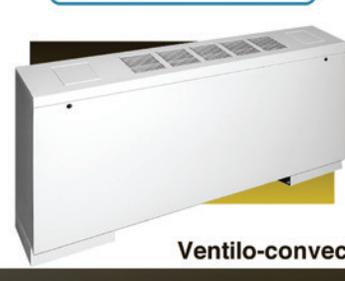


cometal
MÉCANIQUE ARCHITECTURE



Persiennes

Magic Aire



Ventilo-convecteurs

La Compagnie Jess Ltée

400 Boul. Lebeau

Montréal, Québec, Canada H4N 1R6

Tél.: (514) 333-3188 | Sans frais: 1-866-733-3188

DEUX APPROCHES POUR RÉALISER UN PREMIER PAS AVEC LE BIM



DOSSIERS TECHNIQUES

Par Caroline Bergeron, M. Sc.
Directrice du développement des affaires BIM, Consortech

Pour un entrepreneur spécialisé, prendre le virage BIM est une transformation d'affaires qui, à condition d'avoir été bien accompagné, pourra ouvrir de nouveaux horizons et amener des bénéfices tangibles.

Dans un article précédent, nous avons mentionné que l'amorce de ce virage peut être faite de différentes manières et à un rythme qui nous est propre. En effet, aborder le BIM n'est pas l'apanage d'une seule vision ou d'une seule école de pensée. Il n'y a pas qu'une seule recette pour réussir une démarche vers le BIM, mais une vérité est généralement admise par tous les joueurs :

La résultante de toute démarche vers le BIM doit générer dans un délai raisonnable des gains de productivité pour chaque intervenant sinon, il faut revoir l'approche.

Voici deux façons, parmi plusieurs, d'aborder le BIM, selon qu'on veuille profiter d'un momentum pendant la pré-construction (phase de conception) ou qu'on préfère plutôt profiter d'un projet déjà en construction :

- Implantation BIM/Revit
- Implantation de technologie de productivité en chantier

Le choix dépendra de plusieurs facteurs :

- la vision d'affaires de l'entreprise;
- la culture de changement à l'interne,;
- les projets qui sont devant nous;
- l'envergure des efforts qu'on souhaite y mettre;
- les employés sur lesquels on peut compter pour mener le changement.

Implantation BIM/Revit pendant la phase de conception

Pour un entrepreneur spécialisé, une méthode d'implantation dite classique pourrait consister à former une petite équipe ou tous les techniciens et dessinateurs de l'entreprise sur la modélisation en Revit. Il faudrait ensuite paramétrer l'outil de dessin pour introduire les standards d'entreprise à un gabarit corporatif et ensuite expérimenter en modélisant un premier projet pilote.

Cette démarche, appuyée par des experts capables d'offrir de l'assistance et de répondre aux diverses questions des usagers, permettra assurément d'atteindre des gains de productivité en fonction de la capacité d'apprentissage des usagers évidemment. Cette première étape permet d'amorcer le virage vers le BIM sans trop déployer d'efforts tout en ayant la possibilité de mettre en place quelques outils simples de contrôle de qualité (règles de validation de base, éléments à respecter, etc.) à même la maquette de travail et ce, dès les premières étapes d'un projet.

Toutefois, cette capacité de modéliser en 3D ne sera réellement associée à du BIM que lorsqu'on aura pu expérimenter :

- le travail collaboratif sur une même maquette (à l'intérieur d'une même équipe ou avec d'autres équipes);
- la coordination avec les modèles des autres disciplines (architecture, structure, etc.);
- la détection des interférences.

N'oublions pas que la modélisation avec Revit amène de la productivité par elle-même mais plusieurs diront que ce n'est pas du BIM comme tel. Il s'agit toutefois d'une composante fondamentale pour aller chercher les gains ultimes promis par le BIM.

Implantation de technologie mobile en chantier pendant la construction

Une autre option est d'adopter une technologie de productivité en chantier faisant appel aux technologies mobiles. On peut très bien débiter une démarche vers le BIM en continuant de dessiner et travailler avec des plans Autocad en 2D mais en implantant une technologie mobile permettant :

- d'éliminer les plans papiers en les visualisant sur une tablette;
- d'automatiser des communications par courriel en y attachant des notes et des photos;

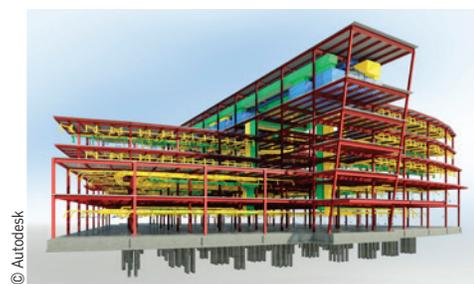
- de générer simplement et rapidement des listes de matériel, des rapports journaliers, des rapports de déficiences, etc.

Cette implantation de technologie mobile permet d'initier un mouvement d'ouverture avec l'équipe en prouvant les gains réels de productivité associés à une modification des façons de faire et à l'introduction de nouveaux outils.

Dans le cas décrit précédemment, on ne parlera pas de BIM à plein régime mais on peut très bien associer cette initiative à une introduction au monde du BIM ne serait-ce que par l'application de concepts de base du BIM.

Les joueurs-clé pour une implantation BIM à succès

Pour s'assurer d'une implantation à succès, mieux vaut gérer le changement. L'équipe d'implantation du projet doit faire ses devoirs.



© Autodesk

La direction de l'entreprise doit lancer un message clair d'engagement vers le BIM en expliquant les raisons qui motivent cette décision. Un porteur sera désigné et deviendra le gardien des orientations du projet. Celui-ci sera la référence pour ses collègues (super-utilisateur) et le gestionnaire du projet d'implantation. Finalement, il faut choisir avec soin les usagers du projet-pilote parce qu'ils sont intéressés par les technologies, ouverts, engagés. Ce sont eux qui véhiculeront les gains et les succès au sein de l'organisation.

Dans un prochain article, nous élaborerons davantage à propos de la coordination du travail avec les autres disciplines afin de réaliser la détection des interférences.

En cette rentrée d'automne, osez-vous emboîter un premier pas vers le BIM? ➤

POURQUOI ÉVALUER LE RENDEMENT DU PERSONNEL EST-IL SI IMPORTANT?

 GESTION INTERNE

Par Laurie Forman

Trop souvent, on observe encore aujourd'hui des cas de relations de travail qui auraient pu être évitées par de meilleures communications. En tant qu'employeur, il est avantageux pour vous de donner de la rétroaction à votre employé sur sa contribution au sein de l'entreprise et de préciser vos attentes. Il est tout aussi important de vérifier le niveau de satisfaction de votre employé concernant son travail dans votre entreprise.

Nous avons déjà abordé, lors d'un article précédent, l'importance de la période de probation. Si la période de probation est de trois mois, il faut pouvoir, à la fin de la période, confirmer à votre employé qu'il a passé avec succès sa période probatoire, que vous choisissiez de prolonger sa période de probation pour des motifs précis que vous devez lui transmettre (idéalement par écrit) ou encore que vous avez décidé de mettre fin à son emploi.

Si l'employé n'a pas de nouvelles de votre part à la fin de la période de trois mois, les normes du travail considèrent que l'employé a passé avec succès sa période de probation. **Soyez donc vigilants.**

L'évaluation annuelle du rendement de votre employé est quant à elle le moment privilégié où vous lui accordez du temps pour le motiver, le remercier de sa contribution, aborder avec lui ses points forts et discuter de ses zones de développement. La CETAF met à votre disposition différents types de formulaires que vous pouvez utiliser ou adapter.

Donner une rétroaction constructive à l'employé est un gage de sa bonne performance au travail, tout comme le sentiment qu'il éprouve d'être rémunéré équitablement pour le travail accompli. Bien que la rémunération seule ne soit pas l'unique motivation d'un employé, le sentiment de vivre une injustice est parmi les deux principales causes expliquant le départ volontaire d'un employé. L'autre raison d'un départ est la plupart du temps la qualité déficiente de l'encadrement de gestion. Maintenant, comment adapter

l'évaluation du rendement individuel à la génération du millénaire?

La génération du millénaire à l'emploi

La génération du millénaire, aussi connue sous l'appellation génération Y, présente certaines caractéristiques qui la définissent globalement, comme pour la génération X ou pour les «baby-boomers». Elle regroupe des personnes nées entre le milieu des années 1980 et l'an 2000. Aux États-Unis, au moins le tiers d'entre eux ont un diplôme universitaire à leur entrée sur le marché du travail et ce sont eux qui dicteront le développement de l'économie américaine au cours des trente prochaines années.

Chez nous, les chercheurs universitaires qui se sont penchés sur la question ont d'abord constaté que la génération du millénaire est l'objet de nombreux stéréotypes, dont ceux d'être demandant, revendicateur, peu loyal et essentiellement difficile à gérer. En réalité, les membres de la génération du millénaire valorisent l'équilibre entre travail et vie personnelle, veulent accomplir un travail qui a du sens et s'attendent à ce qu'on leur donne de l'attention et de la reconnaissance.

Ces derniers changent en effet d'emploi plus souvent, mais ils ont tendance à rester avec un encadrement de gestion efficace et stimulant. Les recherches réalisées tendent à démontrer que la génération de millénaire est passionnée par ce qu'elle fait

et a développé un esprit entrepreneurial plus élevé que nous n'avons jamais observé auparavant.

Pour la génération du millénaire, s'ils ne reçoivent pas de rétroaction, ils supposent alors que quelque chose ne va pas. Les organisations doivent comprendre et accepter que de bonnes pratiques de rétroaction sont plus importantes avec ces derniers que ce ne l'était auparavant.

En résumé, le travail n'est plus « la place où vous allez », mais « les choses que vous faites ». Ils sont informels, performants, écologistes, axés sur les résultats, ancrés sur les communications efficaces et rapides et navigant dans les technologies de pointe. Ils répondent davantage à un encadrement



axé sur le coaching, ils ont besoin de reconnaissance et carburent sur les défis! Ils sont aussi indépendants de l'employeur : l'entreprise doit avoir quelque chose à offrir! Ils se rebellent face à l'autorité.

Les millénaires compteront pour plus de la moitié de la main-d'œuvre en Amérique du Nord d'ici 2025. Conséquemment, prenez le temps de discuter avec ces derniers, développez avec eux une relation ainsi que des objectifs de résultats, impliquez-les dans certaines décisions, faites appel à leur connaissances, respectez leurs apports et soyez ouverts à des contextes plus informels. Optez pour une approche axée sur le développement de leurs talents tout en clarifiant les résultats que vous souhaitez atteindre avec eux. ▽

Bonnes réflexions

LES RVER : ÊTES-VOUS PRÊTS?

(2^e PARTIE DE 3)



GESTION INTERNE

Par Claude Carrier, CPA

Vous devez ou vous voulez mettre en place un RVER? Voici vos principales obligations. Tout d'abord, l'employeur doit choisir un administrateur de régime. Il y a actuellement neuf administrateurs qui offrent des RVER soit : Banque Nationale Trust, Desjardins, Financière Sun Life, Fonds FMOQ (attention cependant, car cet administrateur couvre exclusivement les omnipraticiens et les optométristes), Industrielle Alliance, London Life, Manuvie, Morneau Shepell et RBC. Chacun de ces administrateurs offre six options de placements différentes (dont l'option par défaut de type « cycle de vie » et cinq autres options de placements) et applique des frais différents (que ce soit les frais de gestion du régime, les frais de changement d'administrateur, les frais de transfert ou de retrait, etc.).

Si vous faites affaires avec une société externe pour préparer vos paies, sachez que cette dernière peut limiter le choix de l'administrateur, car certaines d'entre-elles ne font affaires qu'avec trois ou quatre administrateurs de régime. Donc, si vos paies sont produites à l'externe, vous devrez préalablement communiquer avec la société qui prépare vos paies afin de valider si cette dernière limite votre choix d'administrateur.

tous les employés visés qui n'ont pas accès à un régime de retraite collectifs) ainsi que tous les employés qui en feront la demande (par exemple, un employé CCQ qui voudrait tout de même participer au RVER) au régime. Évidemment, puisque l'employeur doit inscrire les employés au régime, il doit fournir tous les renseignements sur les employés dont l'administrateur a besoin.

L'employeur a également l'obligation de transmettre les informations concernant les nouveaux employés au maximum 30 jours après l'embauche de ceux-ci. Vous devez noter qu'il n'y a pas d'obligation d'inscrire les nouveaux employés au régime, car ceux-ci doivent avoir cumulé un an de service continu avant d'être inscrit automatiquement au RVER. Cependant, s'ils en font la demande, alors ils doivent être inscrits au régime. Évidemment, cela implique que les nouveaux employés doivent être avisés qu'il y a un RVER en place au moment de leur embauche. En plus, l'employeur doit transmettre les avis de renonciation de participation au régime des employés à l'administrateur (à noter que l'employé doit être inscrit au régime avant de pouvoir y renoncer) et de conserver les avis de renonciation dans le dossier des employés en tout temps.

De plus, lorsqu'un employé quitte la société, l'employeur a un délai de 30 jours pour transmettre les informations à l'administrateur du régime.

Une fois que tous les employés ont été inscrits au régime, l'employeur doit prélever les cotisations au RVER des employés et les remettre, tout comme pour les déductions à la source, le mois après leur prélèvement. L'employeur a le choix, mais non l'obligation, de cotiser au régime des employés. Il est intéressant de noter que les cotisations de l'employeur peuvent être différentes d'un employé à l'autre.

L'employeur a également l'obligation, tous les deux ans dans le mois de décembre, d'offrir à tous les employés qui ont renoncé au régime et à tous les employés qui ont établi leur taux de cotisation à 0 %, de participer au régime en demandant d'y être inscrit ou demandant une modification de leur taux de cotisation. Afin de faciliter ce suivi, nous vous suggérons d'envoyer un avis écrit, à chaque année au mois de décembre, à tous les employés.

Finalement, l'employeur a l'obligation de défrayer les frais de changement d'administrateur de régime, d'où l'importance de bien choisir votre administrateur de régime dès le début du processus.

Maintenant, si vous préférez ne pas mettre en place un RVER, vous avez une option, soit de mettre en place un autre régime de retraite collectif qui soit accessible à tous vos employés. Dans un premier temps, il y a les régimes de pension à cotisations déterminées (RPACD). L'avantage est que les fonds déposés dans un RPACD sont immobilisés et ne pourront servir à aucune autre fin que la retraite. L'inconvénient de ces régimes est qu'ils coûtent très cher et demande plus d'administration que les RVER. Ensuite, il y a le régime de participation différée aux bénéficiaires (RPDB). Le RPDB vous permet de cotiser seulement si la société est à profit (selon le calcul que la société aura établi) et les cotisations ne sont pas assujetties aux déductions à la source. Cependant, il n'y a aucune cotisation des employés, de sorte qu'il doit y avoir un autre régime de retraite collectif mis en place avec le RPDB, sinon le RVER sera tout de même obligatoire. Également, il y a les régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER). Les

SI VOUS PRÉFÉREZ NE PAS METTRE EN PLACE UN RVER, VOUS AVEZ UNE OPTION, SOIT DE METTRE EN PLACE UN AUTRE RÉGIME DE RETRAITE COLLECTIF QUI SOIT ACCESSIBLE À TOUTS VOS EMPLOYÉS

Une fois l'administrateur choisi, l'employeur a l'obligation d'envoyer un avis écrit à tous les employés et ce, 30 jours avant la conclusion du contrat avec l'administrateur du régime. Une fois ce premier délai de 30 jours passé, l'employeur doit conclure le contrat avec l'administrateur et bénéficier d'un nouveau délai de 30 jours afin d'inscrire automatiquement tous les employés visés (soit



REER permettent un plus grand choix de placement et il n'y a pas de cotisation minimale obligatoire. Cependant, si vous n'avez pas un important volume d'épargne retraite, il sera plus difficile de mettre en place un REER collectif, car les courtiers qui administrent les REER collectif sont payés en fonction du volume d'épargne. Finalement, il y a les comptes d'épargne libre d'impôt (CELI). Le principal avantage du CELI s'adresse aux employés à faible revenu. En effet, ceux-ci peuvent perdre des avantages liés aux régimes sociaux à la retraite (par exemple le supplément de revenu garanti) lorsque le revenu est plus élevé à la retraite. L'utilisation du CELI est donc plus avantageuse pour eux, puisqu'ils n'ont pas de déduction au moment de la cotisation, mais ne s'impose pas plus tard sur les revenus supplémentaires. Tout comme pour le REER, les courtiers qui administrent les CELI collectifs sont payés en fonction du volume d'épargne, donc si l'épargne est basse, il sera plus difficile de mettre un CELI collectif en place.

Dans le prochain numéro, nous vous présenterons, les principales caractéristiques des RVER. ▸

Pour de plus amples renseignements ou pour toute question au sujet de cet article, n'hésitez pas à communiquer avec Claude Carrier CPA, CA au (450) 972-1717 poste 215. Nous vous invitons également à visiter nos sites web : www.claudecarrier.ca et www.successia.ca.



Votre entreprise au coeur de nos priorités.

Lussier Dale Parizeau, fier partenaire
en assurances de la CETAF

Certaines conditions s'appliquent.

 Lussier
Dale Parizeau
Cabinet de services financiers



Le plus grand salon de la mécanique du bâtiment,
de l'électricité et de l'éclairage au Canada.

26 et 27 avril 2017 Montréal, Québec

www.mcee.ca



L'Institut canadien de
plomberie et de chauffage



Corporation des maîtres
mécaniciens en tuyauterie
du Québec



Corporation
des maîtres électriciens
du Québec



Corporation des entreprises
de traitement de l'air et du froid



Illuminating
ENGINEERS DESIGNERS
ELECTRICAL



ELECTRIFICATION CANADA



1 855 883-2462
LussierDaleParizeau.ca/cetaf



À L'AGENDA 2016

Congés de la construction
et événements à retenir

Action de Grâce

Lundi le 10 octobre

Le jour du Souvenir

Vendredi le 11 novembre

Gala Reconnaissance

Club de Golf le Mirage, Terrebonne
Vendredi le 18 novembre

Assemblée générale annuelle

Mercredi le 30 novembre

Vacances d'hiver de la construction

Du 25 décembre 2016 au 7 janvier 2017

Augmentation du cautionnement de licence

Comme vous le savez déjà, la Régie du bâtiment du Québec (RBQ) a procédé à une modification de son Règlement concernant le **cautionnement de licence**. Par conséquent, le montant exigé, à compter du **18 septembre 2016**, pour un entrepreneur spécialisé est de 20 000\$ et celui d'un entrepreneur général, de 40 000\$.

Au cours de la séance du Conseil d'administration tenue aujourd'hui, il a été résolu **de maintenir** la même offre aux membres de la CETAF. À savoir :

La CETAF paiera 100% de la prime de 135\$ pour une licence d'entrepreneur spécialisé;

ET

La CETAF paiera 50% de la prime de 270\$ pour une licence d'entrepreneur général.

**Pour plus d'informations,
n'hésitez pas à communiquer avec nous.**

Suivez la CETAF sur les réseaux sociaux

Nous sommes présents sur Facebook, Twitter, ainsi que sur LinkedIn afin d'être accessible peu importe votre plateforme de prédilection. Prenez avantage à suivre notre contenu dans le but d'avoir accès à des primeurs, des exclusivités ainsi que de l'information pertinente à votre industrie.



/CETAF.QC



@CETAF_Qc



/Corporation des entreprises de traitement de l'air et du froid (cetaf)



Information:
514 735-1131
1 866 402-3823

BIENVENUE AUX NOUVEAUX MEMBRES

CATÉGORIE ENTREPRENEURS :

VENTILATION GÉOPRO INC. – L'ÉIPIPHANIE
SERVICE RG (1998) INC. – SAINT-RÉMI
CAM MÉCANIQUE – MIRABEL
VENTICONFORT J.C. INC. – MIRABEL

LA CETAF EST LA SEULE ASSOCIATION REPRÉSENTATIVE EN CLIMATISATION,
RÉFRIGÉRATION, VENTILATION ET AUTOMATISATION DU BÂTIMENT.

L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE AU QUOTIDIEN : LES MEMBRES DE LA CETAF
CONTRIBUENT AU CONFORT ET À LA SANTÉ DE TOUS!

WOLSELEY

CVAC/R



2 nouveaux comptoirs de service



GRANBY

554, rue Matton
450-375-8863



JOLIETTE

1302, rue De Lanaudière
450-759-4311

À venir prochainement. Restez à l'affut!



Avec l'ouverture de ces points de service CVAC/R dans votre région, vous bénéficiez maintenant de :

- ✓ l'accès à nos produits de **chauffage, ventilation, climatisation et réfrigération**, en plus de notre inventaire de **produits de plomberie**.
- ✓ l'expertise combinée de nos différents spécialistes sous un même toit!

PLUS DE PRODUITS

Avec plus de 175 000 produits, Wolseley est le fournisseur le plus diversifié de produits et de services partout à travers le Canada.

PLUS DE COMPÉTENCE

Notre réputation de savoir-faire et d'expertise ainsi que notre engagement envers la formation de nos équipes de spécialistes contribuent à attirer et à retenir des clients qui comptent parmi les plus importantes sociétés québécoises et canadiennes.

LES PLUS GRANDES MARQUES

Nous entretenons des relations de longue date avec les meilleurs fournisseurs et les meilleures marques au monde.

Votre expert en CVAC/R

Trouvez nos points de service CVAC/R sur
www.wolseleyexpress.com/fr/hvac/quebec/succursales

WOLSELEY



Plomberie



CVAC/R



Aqueduc



Industriel



À PROPOS DE NOUS
wolseleyinc.ca

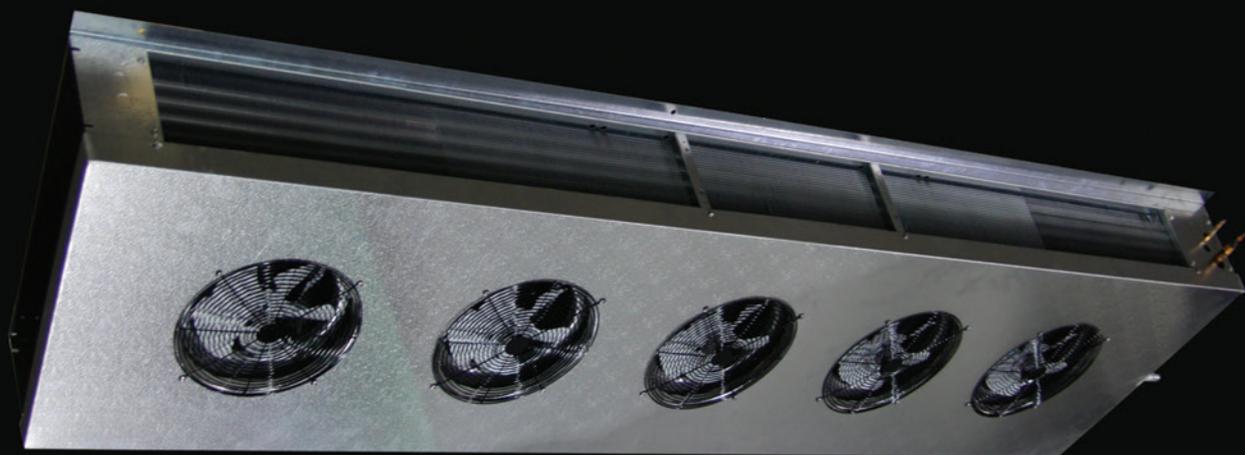
MAGASINEZ EN LIGNE
wolseleyexpress.com

CONNECTÉ OÙ QUE VOUS SOYEZ
Téléchargez l'application mobile
dès aujourd'hui !

REFPLUS®

Nouvelles améliorations sur nos évaporateurs à profile bas pour chambre froide
Séries LP (LPE, LPH et LPG)

Nouvelle plage d'opération de -10°F à 40°F pour la température de la chambre froide *



* À l'exception des modèles suivants: 2001, 2701, 3341, 4001